

LE PROJET FÉDÉRATIF

Dans la précédente lettre d'info, nous vous faisons part de la forte mobilisation des adhérents aux rencontres régionales organisées entre juin et septembre derniers, dans le cadre de la démarche d'élaboration de notre projet fédératif. D'autres consultations complémentaires sont en cours. Enfin, en parallèle un travail avec l'équipe des salariés de la fédération a également été amorcé et doit se prolonger.

Par ailleurs, nous envisageons d'ouvrir prochainement un nouvel espace de type forum et espace de travail partagé sur une plateforme numérique afin de progressivement amplifier la participation à la démarche mais aussi de mettre en place de nouvelles modalités d'ani-

mation du réseau des adhérents, tout en conservant les rencontres en présence à l'échelle des territoires régionaux.

Le comité de pilotage, qui se réunit une à deux fois par mois, s'est saisi de la très riche expression des adhérents et de ces différentes perspectives et travaille à l'élaboration du futur projet. Une première consultation du Conseil d'administration, début décembre, a confirmé que la perspective arrêtée, tant dans sa visée politique que ses axes stratégiques et priorités faisaient écho aux réalités et aux attentes exprimées lors des rencontres inter adhérents. Les administrateurs ont notamment souligné que le projet permettait de clarifier et de renforcer la relation

Projet fédératif, où en est-on ?

entre la Fédération et les adhérents, autour d'engagements réciproques et appellerait une évolution progressive de l'organisation des interventions de l'équipe fédérale.

Après de nouvelles consultations, le projet enrichi fera l'objet d'un temps de travail avec les adhérents la veille ou le lendemain de notre assemblée générale, soit le 18 ou le 19 mai 2022. Nous vous invitons donc dès à présent à noter ces deux dates. Ce double rendez-vous se tiendra dans les locaux de la Fédération et la soirée sera le moment d'une rencontre plus conviviale, qui nous permettra également de prolonger les échanges.

LES FORMATIONS

Si ces dernières années nous rencontrons une certaine difficulté à faire vivre les formations programmées au siège de la Fédération (modules du catalogue), ceci n'est pas uniquement dû à des raisons administratives ou de référencement, car les formations sur site en « intra » tendent à se renforcer et à constituer progressivement le principal de notre activité de formation.

Tentons ici de cerner les raisons de ces évolutions au regard de quelques actions récentes ou en cours.

Un des freins à la participation à une formation à Paris s'explique par des considérations pratiques. Pour nombre de participants, venir deux ou trois jours à Paris, ou hors de leur département, peut présenter des difficultés et les obliger à mobiliser des solutions d'organisation familiale et privée. Or, ces solutions ne sont pas toujours faciles, encore moins en période de pandémie, comme en témoignait récemment un agent d'une métropole « ... s'il avait fallu aller à Paris pour cette formation, je

n'y serais jamais allé, ce n'est pas possible en raison du travail de nuit de ma femme... ». Par ailleurs, sur ce premier registre, certaines personnes ne se sentent pas capables de venir seules à Paris. Une offre centralisée leur reste par conséquent inaccessible.

Du côté des commanditaires, des considérations pratiques président également au choix d'une formation sur site plutôt qu'au siège de la Fnasat ou hors de leur département. « *Une formation chez nous c'est moins de contraintes pour l'organisation des services en raison des absences des salariés, absences qui très souvent débordent la veille de la formation en raison des déplacements* » (un conseil départemental). Enfin, à l'unanimité les commanditaires soulignent, l'avantage financier et le moindre coût d'une formation sur place.

Mais la vraie plus-value recherchée, ou parfois mesurée après coup, d'une formation sur site reste celle d'une intervention sur mesure,

organisée au plus près des attentes, questionnements et réalités de terrain. « *On avait déjà fait une formation sur la gestion des conflits mais là, vous travaillez directement avec les situations vécues par nos agents. Du coup ça leur parle et ils peuvent prendre du recul sur leur propre vécu professionnel* » (responsable de service accueil Gens du voyage d'une métropole). Cette proximité avec les réalités et questionnements des stagiaires en formation est d'ailleurs régulièrement soulignée par ceux-ci lors des évaluations (« ... les deux formatrices connaissent leur sujet, les publics et les difficultés que nous rencontrons » - Participante formation pour un conseil départemental).

Les formations en intra représentent également une occasion, un espace et un temps privilégiés pour une équipe, un service, une association, une institution pour « *faire une pause, prendre du recul tous ensemble...* » participante d'une association adhérente, « ... questionner nos façons de

faire » participant d'une métropole, « se dire des choses, parfois pas faciles et s'écouter entre nous... » participant d'une métropole. À ce niveau il apparaît évident que la dimension entre soi est à la fois protectrice et productrice d'échanges internes aux équipes qui s'exprimeraient moins facilement dans des formations aux participations plus ouvertes.

Une dernière plus-value apparaît attachée à certaines formations sur site lorsque celles-ci s'inscrivent dans un périmètre de participation plus large, celui du territoire d'interven-

tion. L'objectif recherché ou les effets produits relèvent alors d'un renforcement des partenariats (participation multi acteurs) et plus largement des synergies et dynamiques de territoires autour de la question de l'accueil des gens du voyage. Le service gens du voyage du Grand Dax a ainsi organisé une première formation en mobilisant l'ensemble des autres EPCI du département et les différents acteurs concernés. À l'issue de la formation, les participants ont unanimement décidé de prolonger ce premier vécu en commun autour d'un groupe de travail

et de « ...continuer à travailler et à réfléchir ensemble ». Une seconde formation à cette échelle inter-EPCI sera organisée en 2022.

Du Finistère à l'Ardèche, de Strasbourg à Orléans ou des Landes à la Franche-Comté, tous ces exemples récents de formations organisées sur site nous disent la pertinence de cette modalité d'organisation. Alors vous aussi n'hésitez pas à nous solliciter en ce sens car comme nous le confiait récemment un commanditaire, non sans humour, « ... une formation en intra c'est vraiment extra ! ».

PÔLE HABITAT

La localisation de l'offre publique d'accueil et d'habitat des Gens du voyage



La Commission Habitat s'est saisie du rapport d'étude établi par Gaëlla Loiseau et du recueil de données effectué par Loris Granal. Cette étude représente une étape importante dans la somme des travaux réalisés, ou initiés, par la commission. Elle porte sur la situation détaillée de quatre départements – Gironde, Hérault, Nord et Seine-Maritime – et le recueil de données sur l'ensemble du territoire national.

Pour mémoire, cette étude répond à une commande de la Fnasat, sur la base d'une réflexion engagée par le « groupe de travail accueil » de la Commission.

La commande définissait ainsi les principaux objectifs :

Recensement, cartographie et diagnostic factuel - et exhaustif - en matière de localisation de l'offre publique d'accueil et d'habitat. Éclairer qualitativement la localisation de cette offre. Recueillir l'expérience vécue de ces sites.

Argumenter, démontrer la relégation des Gens du voyage et l'incidence de cette relégation sur les conditions de vie, l'accès aux droits et à la santé.

Rappeler le détournement des équipements d'accueil par / pour des familles qui n'ont d'autres alternatives possibles. Marteler l'imbrication entre les enjeux d'accueil et d'habitat, d'environnement et de santé.

L'étude réalisée représente une analyse indispensable, à partir d'une somme d'informations importantes recueillie auprès de nombreux voyageurs d'une part et de nombreux acteurs de terrain d'autre part. Elle est d'un grand intérêt, tant pour le réseau associatif que pour ses partenaires ; le recueil de données constituant une base de cartographies éclairantes pour la compréhension de la situation des Gens du voyage, notamment par croisement avec des données par ailleurs disponibles.

Pour sa publication, un travail de mise en forme s'est révélé nécessaire. Dans ce but, un comité de lecture, constitué de cinq membres de la commission, a procédé à l'analyse du texte et proposé de clarifier et de préciser quelques aspects de l'ensemble des documents rendus, pour que le rapport puisse éclairer le plus grand nombre possible de lecteurs, du moins averti au plus familier du sujet de l'étude. La rédaction définitive est en cours pour une édition prévue fin février.

PÔLE HABITAT

La production de fiches pratiques à l'usage des adhérents

La mission temporaire de Clément Larhantec chargé de mission habitat à l'Adept, mis à disposition une journée par semaine à la Fnasat, se poursuit en 2022. Ces fiches sont conçues comme outils de vulgarisation, pédagogiques, destinés en priorité aux adhérents de la Fédération et transmissibles aux partenaires. Les quatre premières paraîtront courant février.

Les sujets choisis, en priorité, répondent aux demandes les plus souvent

exprimées par les adhérents :

1. Le cahier des charges pour une mission de diagnostic.
2. La maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (Mous).
3. L'habitat adapté et prise en compte des activités économiques.
4. Le fonds de solidarité pour le logement (FSL).

Les demandes pour les futures fiches sont variées ; elles concernent les sujets

suivants : pour les opérations d'aménagement et/ou d'habitat, les points de vigilance ; les questions d'ingénierie ; l'évaluation des opérations d'habitat réalisées ; les notions de péril et d'insalubrité... Il s'agit de définir des outils non seulement opérationnels mais aussi qui facilitent l'approche méthodologique.

Le recensement d'opérations d'habitat

Parallèlement au travail des fiches, Clément a commencé le recueil d'exemples d'opérations réalisées ces dernières années, en France. L'objectif de ce recensement est bien de faire un bilan des solutions d'habitat proposées, tant dans leur

conception, leur mise en œuvre et leur degré de réponse aux besoins et attentes des habitants, que de leur évolution à l'usage.

Ainsi, la commission Habitat affirme sa volonté de transmettre et de partager l'expérience acquise en

ce domaine. Elle a de l'ouvrage en perspective, elle est prête à relever de nouveaux défis en cette année 2022 qui sera celle du nouveau projet fédératif.

PÔLE SANTÉ

Retour sur la formation médiation santé à Vannes

Le programme national de médiation sanitaire (PNMS) a été sollicité courant 2021 par la Délégation départementale du Morbihan de l'ARS Bretagne pour construire et animer deux journées de formation sur la médiation en santé, à destination des acteurs du territoire travaillant auprès et avec des Gens du voyage ou sur des quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

Cette première session de formation s'est déroulée à Vannes les 18 et 19 novembre 2021 auprès de seize participantes et participants, travailleurs sociaux, travailleuses sociales et médiatrices-médiatrices principalement.

Le programme, les contenus des modules et les méthodes d'ani-

mation – fondées sur des apports d'éléments théoriques, des partages d'expériences et des mises en situation – ont été élaborés dans le cadre d'un groupe de travail ad hoc réunissant Les Forges Médiation, France Médiation, Médecins du Monde, le Comède et le Pôle santé de la Fnasat, avec l'appui d'Élodie Richard en Cifre à la Fnasat ; elle réalisant une thèse sur les conditions d'efficacité de la médiation en santé pour favoriser le recours aux soins de populations éloignées du système de santé.

Ce temps de formation nourri de l'expérience du PNMS avait pour objectif d'initier un accompagnement dans la montée en compétences des professionnels déjà sur le terrain. Il devrait leur permettre d'acquérir et/

ou développer, leur connaissances, savoir-être et savoir-faire fondamentaux pour exercer leurs missions de médiation à l'interface des publics accompagnés et des acteurs du système de santé ; puis de commencer à se créer un réseau, à travers des temps de travail partagés et la construction de référents communs d'autre part.

L'évaluation par les personnes à l'issue de la session a été très positive, tant sur l'organisation, la pertinence des savoirs partagés que sur la qualité des échanges. La qualité du partenariat, entre les associations mobilisées et les représentants de l'ARS – en particulier Angélique Raton-Cunot – responsable du pôle Prévention promotion de la santé/publics spécifiques de la Délégation

tion départementale du Morbihan, a également été soulignée par les organisateurs.

La dynamique engagée dans département du Morbihan par la DD de l'ARS en lien avec les acteurs locaux, devrait se prolonger au premier semestre 2022 avec la pro-

grammation d'une seconde session de formation « socle » et l'organisation d'un séminaire régional – Assises de la médiation en santé en Bretagne. Piloté par l'ARS dans le cadre du Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis (PRAPS), avec le soutien

methodologique du PNMS, cet événement devrait initier une démarche participative allant vers l'élaboration d'un programme régional de médiation en santé à l'image de l'initiative portée en région Nouvelle-Aquitaine par l'ARS avec la Fnasat-Gv.

Point PNMS sur la relance du plaidoyer et la programmation des événements (journées de regroupement des médiatrices et médiateurs en santé, Rencontres nationales-séminaires)

La coordination du PNMS, assurée par le pôle Santé de la Fnasat-Gv, a proposé aux associations membres du programme une démarche de travail partagé, destinée à relancer le plaidoyer porté par le PNMS, en l'arrimant au travail de recherche mené par Élodie Richard dans le cadre de sa thèse. L'objectif est de partager un cadre de réflexion commun relatif à la médiation en santé. Il s'agit de développer les liens entre recherche et action en éclairant le travail opérationnel des associations, leur prise de décision quant aux axes de plaidoyer des résultats issus de la recherche d'une part, le travail de recherche interventionnelle des constats, expériences, expertise issus des pratiques de terrain, d'autre part. Il s'agit ainsi de mettre en perspective « savoir savant » et « savoir expérientiel ».

La Rencontre nationale, organisée le 23 novembre 2021, a ainsi ouvert

une série de séminaires d'une journée, programmés chaque trimestre de 2022. Le premier se tiendra à la Fnasat-Gv le vendredi 18 mars 2022, autour des axes de plaidoyer ayant émergé du travail réflexif engagé le 23 novembre 2021 :

- **La sécurisation du métier de médiateur en santé** cadres d'exercice, formation qualifiante, statut, salaire, reconnaissance en interne et en externe, pérennisation des financements...

- **Les collaborations** articulations entre les initiatives portées à l'échelle régionale et la dimension nationale du programme, dynamiques partenariales, rapprochement avec les autres têtes de réseau en médiation...

- **Le travail stratégique de plaidoyer** porter à connaissance, positionnement par rapport aux institutions, rôle politique rattaché à la médiation en santé...

Le pôle Santé de la Fnasat-Gv travaille également à l'actualisation des outils de coordination et de communication du PNMS : un calendrier la programmation annuelle des sessions de regroupement des médiatrices et médiateurs en santé et des Rencontres nationales et un répertoire des structures membres du programme et des acteurs impliqués à son animation et sa mise en œuvre, ont été élaborés de manière partagée ; la plaquette de présentation du PNMS et le site internet sont enfin en cours de mise à jour en lien avec la chargée de communication de la Fnasat-Gv.